



**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DU
PORT DE CASABLANCA**

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/DRPC-DDR/23

L'Agence Nationale des Ports / Direction Régionale du Port de Casablanca lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) destiné aux investisseurs potentiels intéressés par l'exploitation du nouveau terminal multi-users pour le traitement des navires de croisières dans le cadre d'une concession d'exploitation du nouveau terminal de croisières de Casablanca.

Le dossier du règlement d'appel à la manifestation d'intérêt peut être retiré auprès des services de la Direction Régionale du port de Casablanca sise au 1, Rue Avesnes, angle rue Albert 1^{er} - quartier de la gare – Casablanca.

Une visite des lieux est prévue en date du Mercredi 10 Janvier 2024 à 10h00, et les candidats intéressés devront informer la Direction Régionale du Port de Casablanca au moins deux jours à l'avance.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers doivent être conformes aux dispositions de l'**article 3** du règlement de consultation de l'AMI.

Les concurrents peuvent :

- ✓ soit déposer le dossier de participation à l'appel de manifestation d'intérêt contre récépissé de leur pli dans les bureaux de l'ANP à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- ✓ soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux de l'ANP précités ;

Le dossier de participation à l'appel de manifestation d'intérêt devra parvenir à la Direction Régionale du Port de Casablanca au plus tard le Mardi 23 janvier 2024 à 12h00 heures.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser à :

- La Direction Régionale du port de Casablanca/ Département Développement et Régulation

Téléphone : 0522247201 – Fax : 0522241045